



Le traité transatlantique va-t-il prendre l'eau ?

Lancées en 2013, les négociations sur l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne peinent à avancer sur certains dossiers. Dans le secteur agricole, appellations d'origine, principes de précaution et bien-être animal sont au cœur des débats. Initialement attendue pour le début de 2017, la conclusion du traité se voit repoussée d'un an au moins.

En trois ans et 14 rounds de négociations sur le traité commercial transatlantique, seuls quatre textes sur les 27 en cours de discussion sont considérés comme consolidés. Entre protectionnisme de certains secteurs sensibles (agriculture, énergie, numérique, etc.) et positions tranchées sur certains sujets (mesures sanitaires et phytosanitaires, appellations d'origine), le traité s'enlise. Si certains pays européens (Italie, Espagne) restent très favorables à sa conclusion, d'autres comme la France ou l'Allemagne font entendre des voix discordantes. Quoi qu'il en soit, l'objectif de parvenir à un accord pour la fin du mandat de Barack Obama ne pourra être atteint.

Le Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement, plus connu sous le sigle TTIP, est un projet de zone

de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis. Les principaux objectifs de ce vaste marché commun sont de développer les échanges commerciaux et favoriser la croissance des pays concernés. Pour y parvenir, le Bureau du représentant des États-Unis pour le commerce extérieur (USTR) et la Commission européenne ont entamé des négociations portant sur l'accès aux marchés, la coopération réglementaire et les règles de fonctionnement de l'accord ainsi que les aspects institutionnels. Ces quatre axes majeurs sont traités au sein de groupes de travail (entre 20 et 30 selon les phases de négociations). Dans un premier temps, chacun des deux partenaires présente sa position et ses objectifs, puis des propositions sont échangées. Celles-ci vont faire l'objet de discussions pour aboutir à un texte consolidé, qui

« En bref »

Lancées depuis trois ans, les négociations autour du traité transatlantique patinent autour de plusieurs dossiers. Appellation d'origine, principe de précaution, modes d'élevage et produits dits sensibles sont au cœur des discussions dans le secteur agricole. La conclusion d'un accord est encore bien loin.

doit identifier les points restant encore à résoudre. L'accord étant négocié comme un tout, aucun texte ne sera finalisé sans qu'un consensus soit atteint pour l'ensemble des chapitres. La 1^{ère} réunion s'est tenue en juillet 2013. Les négociateurs en sont actuellement au 14^{ème} round, qui a eu lieu à Bruxelles, du 11 au 15 juillet dernier. Le prochain est prévu aux Etats-Unis



Etat d'avancement des différents chapitres de négociations du TTIP

		Présentations	Propositions	Consolidation en cours	Consolidation avancée
Accès au marchés	Accès aux marchés agricoles				
	Commerce transfrontalier des services				
	E-Commerce				
	Services financiers				
	Commerce de marchandises				
	Marchés publics				
	Règles d'origine				
	Telecom				
	Textiles				
Coopération réglementaire	Propriété intellectuelle				
	Cohérence réglementaire				
	Coopération réglementaire				
	Mesures sanitaires et phytosanitaires				
	Obstacles techniques au commerce				
	Recours judiciaires				
	Industries (9 secteurs)				
Règles	Lutte contre la corruption				
	Concurrence				
	Douanes et facilitation des échanges				
	Energie et matières premières				
	Protection des investissements				
	Petites et moyenne entreprises				
	Entreprises d'Etat				
	Règlement des différends entre Etats				
	Subventions				
	Développement durable				
	Institutionnel				

Deux tiers des textes sont en cours de négociation, seuls quatre sont à un stade avancé, au bout de trois ans de négociations.

début octobre. D'après l'état des lieux publié en avril 2016 par la Commission avant le 13^{ème} round de négociations, 27 chapitres sont en cours de négociations. Ce sont les dossiers sur les règles les plus avancés et ceux portant sur la coopération réglementaire les moins aboutis.

Suppression des droits de douanes

Au sein des négociations portant sur l'accès aux marchés, chacun des partenaires cherche à obtenir des avancées sur des secteurs jugés particulièrement attractifs

(position dite offensive) ou préserver des secteurs sensibles (position dite défensive). Ainsi, dans le secteur agricole, l'UE a notamment fait le choix de considérer comme sensibles les produits de porc, de viande bovine et de volaille, ce qui maintient les droits de douanes pour les lignes tarifaires concernées. Pour la plupart des secteurs considérés comme non sensibles, le TTIP entraînera la suppression immédiate des droits de douanes. Certains produits disposeront d'une période de transition avec une baisse progressive des montants.

Principe de précaution contre preuve scientifique

Dans les discussions visant à harmoniser les pratiques réglementaires, certains sujets sont considérés comme des priorités clés. Dans le cadre des discussions sur la propriété intellectuelle, l'UE souhaite faire reconnaître et protéger la notion d'appellation d'origine, inexistante aux Etats-Unis. Dans le chapitre des Mesures Sanitaires et Phytosanitaire (SPS), le principe de précaution porté par l'UE est confronté à la position des américains pour qui une preuve scientifique

TTIP, TAFTA... pour y voir plus clair !

- Dénomination officielle : Transatlantic Trade and Investment Partnership (Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement ou PTCI)
- Aussi appelé Trans Atlantic Free Trade Agreement (accord de libre-échange transatlantique)
- Mandat de négociation donné à la Commission européenne par le Conseil de l'UE (ensemble des chefs d'état et de gouvernement) le 14 juin 2013
- 1^{er} round de négociations en juillet 2013, 15^{ème} round début octobre 2016
- 27 chapitres abordés, des conditions d'accès au marché à la protection des investissements
- 820 millions de consommateurs potentiels pour 45,5 % du PIB mondial

l'issue des négociations, l'accord devra être approuvé en session plénière par le Parlement européen. La décision de conclure l'accord doit ensuite être prise à l'unanimité par le Conseil de l'Union européenne, puis le texte doit être ratifié aux niveaux nationaux, par le Parlement dans le cas de la France.

Dernière minute !

Mais des problèmes de fond demeurent de part et d'autre de l'Atlantique, comme l'accès aux marchés publics américains ou le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États... Les oppositions sociétales prennent également de l'ampleur. C'est dans ce contexte tendu que s'est tenu à New York le 15^{ème} round de négociation, du 5 au 7 octobre. Les discussions se sont principalement focalisées sur la coopération réglementaire, qui vise à développer des normes compatibles pour réduire les formalités administratives et les coûts des échanges. Les négociateurs en chef se sont félicités des progrès « encourageants » et « significatifs » réalisées, notamment dans les domaines automobiles, pharmaceutiques, ainsi que sur les barrières techniques au commerce et les mesures SPS. L'objectif était de sécuriser les avancées obtenues jusque-là, avant une longue pause, entre les élections américaines, puis celles qui se tiendront en France et en Allemagne mi 2017.

du risque doit être apportée. Ces discussions sont rassemblées dans un chapitre transversal Science&Risk. A l'occasion du 14^{ème} round, les échanges entre négociateurs ont permis de préciser les priorités et les problématiques de chacun, mais des échanges supplémentaires seront encore nécessaires pour aboutir à un texte consolidé.

Ces négociations génèrent des tensions entre les Etats membres de l'UE. En septembre 2016, 12 pays dont l'Italie, l'Irlande et l'Espagne ont affiché leur soutien au TTIP. La position de la France a été plus hostile, plaidant pour une suspension voire un arrêt des négociations au vu du peu d'avancées significatives. Ces dissensions rejoignent les inquiétudes soulevées en avril 2016 par les ministres de l'agriculture européens. La filière agricole européenne est secouée par des crises dans de nombreux secteurs. Les effets cumulés des accords de libre-échange, en cours de ratification (Canada) ou de négociation (Etats-Unis, Mercosur) risquent de fragiliser encore plus ces filières affaiblies.

Suspension des négociations

Les chefs d'Etats de l'UE vont examiner le sujet lors d'un conseil européen prévu fin octobre. Ce sera l'occasion de renouveler ou non le mandat donné à la Commission européenne pour négocier au nom de tous les pays. Début 2016, Barack Obama espérait boucler les discussions d'ici à la fin de l'année, et avant la fin de son mandat. Ce calendrier est désormais plus qu'improbable. Avec les élections présidentielles américaines, «les discussions seront suspendues de fait pendant au moins six mois», indique la commissaire au Commerce, Cécilia Malmström. Et lorsque celles-ci seront arrivées à leur terme, il sera encore nécessaire pour les parties prenantes de ratifier cet accord. Aux Etats-Unis, les deux chambres du Congrès (le Sénat et la Chambre des Représentants) seront amenées à ratifier le texte. En Europe, le texte est considéré comme un accord mixte, où se mêlent des prérogatives de l'UE (politique commerciale, union douanière...) et des Etats membres (agriculture, énergie). A

Estelle ANTOINE

IFIP - Institut du porc
estelle.antoine@ifip.asso.fr

Erratum

Dans le dernier numéro de Tech Porc (n°31, septembre-octobre 2016), le graphique (page 19) des exportations de produits du porc de l'Espagne vers l'UE et les pays tiers était erroné. Il doit être remplacé par le graphique et le commentaire suivants.

A destination des pays tiers, les flux du « grand export », les volumes ont atteint 500 000 t, une augmentation de 407 % en 2015 par rapport à 2005. Ainsi, l'ensemble des destinations en dehors de l'UE cumulent en 2015 30% des volumes totaux.

Espagne : Export de Viandes, produits et sous-produits selon les destinations

